



RENSEIGNEMENTS : <http://www.droitetprocedure.com>

**Ou en contactant Véronique JEANDÉ ☎ 01-34-74-38-95 – Portable : 06-88-90-78-12
Fax : 01-34-74-16-21 – jeande.veronique@orange.fr**

DROIT ET PROCEDURE et l'EFB / IFC
Avec le Concours de l'ORDRE DES AVOCATS DE PARIS

ORGANISENT LE :

JEUDI 10 JUN 2010 de 17 h 30 à 19 h 30
Maison du Barreau de PARIS – Grand Auditorium
2/4 rue de Harlay - 75001 PARIS

UNE REUNION D'INFORMATION-DEBAT, SUR LE THEME :

LA QUESTION PRIORITAIRE DE
CONSTITUTIONNALITE
Mise en œuvre et procédures

Accueil des participants par Monsieur Stéphane LATASTE
Avocat au Barreau de PARIS, AMCO,
Président de l'Association DROIT ET PROCEDURE

Interventions de :

Monsieur Marc GUILLAUME, Secrétaire Général du Conseil Constitutionnel

Monsieur Guillaume DRAGO, Professeur à l'Université de PARIS 2 – Panthéon-Assas

Madame Magali BOUVIER, Premier Vice Président du Tribunal de Grande Instance de PARIS

Monsieur Gilduin HOUIST, Vice Président du Tribunal Administratif de CERGY PONTOISE

Monsieur François SUREAU, Avocat, Membre du Comité d'Ethique du Barreau de PARIS

INSCRIPTION :

Bulletin d'inscription à renvoyer à **DROIT ET PROCEDURE - A l'attention de Véronique JEANDÉ - 17 Bis Route du Moulin à Vent - 78740 VAUX SUR SEINE** accompagné du règlement correspondant en un chèque à l'ordre de DROIT ET PROCEDURE.

Toute inscription vous sera confirmée par l'envoi d'un e-mail vous permettant d'accéder à la salle. En l'absence de confirmation, contacter Véronique JEANDÉ.

Pour les inscriptions adressées après le 3 juin 2010 : Merci de bien vouloir vous assurer des places disponibles avant votre envoi, soit en consultant le site internet de l'Association : <http://www.droitetprocedure.com>, soit en prenant contact avec Véronique JEANDÉ.

Les inscriptions à l'accueil de la réunion ne seront admises que sous réserve de places disponibles.

Les annulations doivent être formulées au plus tard la veille de la réunion. A défaut, les inscriptions sont définitives et les droits dus.

BULLETIN D'INSCRIPTION - RÉUNION DU 10/06/2010

NOM : _____ PRENOM : _____

PROFESSION : _____ N° CNBF : _____

ADRESSE : _____

_____ TOQUE : _____

TEL : _____ FAX : _____

E-MAIL : _____

Tarifs TTC

- | | | |
|--|------|--|
| <input type="checkbox"/> Inscription | 30 € | <input type="checkbox"/> Ci-joint chèque de _____ |
| <input type="checkbox"/> Membre DROIT & PROCEDURE | 0 € | à l'ordre de DROIT & PROCEDURE |
| <input type="checkbox"/> Magistrat | 0 € | <input type="checkbox"/> Gratuit (tarif) |
| <input type="checkbox"/> Etudiant | 0 € | <input type="checkbox"/> Gratuit - Invitation N° _____ |

Cette réunion d'information est validée au titre de la formation continue des avocats et pour l'EFB comme équivalence de stage.